



Soutien technique 2007

Rapport d'activités
Municipalité de La Conception
Septembre 2007



Agente de liaison
Andrée Martin-Lambert



Partie I : Introduction

Afin de suivre l'état de santé de nos lacs, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) a mis sur pied un programme novateur qui génère des résultats tangibles : Bleu Laurentides. Ce programme unique au Québec offre des outils techniques et pratiques, de la formation et de l'accompagnement. Bleu Laurentides développe des partenariats entre le milieu municipal et le milieu associatif. Il vise à susciter un changement de comportement significatif chez les usagers. Il a aussi pour but d'inciter les gestionnaires municipaux à favoriser l'adoption de nouvelles pratiques d'aménagement du territoire des lacs dans une approche de gestion par bassin versant.



À l'intérieur du Programme de suivi volontaire des lacs nous retrouvons :

1. Une Trousse des lacs. La trousse résume l'ABC et le savoir-faire pour suivre la santé d'un lac. Cet outil pédagogique essentiel comprend les trois documents suivants: 1) des fiches théoriques expliquant les concepts de base pour mieux comprendre les lacs d'un territoire; 2) un carnet de santé qui permet de regrouper et d'archiver de façon claire l'information existante sur les lacs; 3) des protocoles de caractérisation de la rive, du littoral et de la qualité de l'eau qui permettent de faire le suivi de l'évolution des lacs et de dépister certains problèmes.

2. Des formations adaptées aux besoins. Afin d'assurer une meilleure autonomie des municipalités et des associations de lacs à moyen et à long termes, le CRE Laurentides donnent des formations sur les protocoles de caractérisation, un excellent complément à la Trousse des lacs.

3. Un soutien technique personnalisé. En collaboration avec la municipalité et les associations de lacs, le CRE Laurentides offre un service d'accompagnement pendant la saison estivale. Un agent de liaison du CRE Laurentides est disponible sur place, tous les jours. En concertation avec le milieu, il participe à l'élaboration d'un plan d'action, voit à sa mise en œuvre et propose des recommandations à la municipalité et aux riverains.

C'est à l'intérieur de ce dernier volet que la municipalité de la Conception a accueilli pour l'été 2007 une agente de liaison, Andrée Martin-Lambert. Vous trouverez dans ce rapport un compte-rendu des activités et les interventions de l'agente au cours de l'été en lien avec le plan d'action initial (et ses modifications). Vous y trouverez aussi des recommandations afin de soutenir et poursuivre postérieurement les avancées environnementales à l'intérieur du territoire administratif de La Conception.

Partie II : Plan d'action et ajustement

1. Plan d'action préliminaire

Plan d'action pour la municipalité de La Conception Service de soutien technique des lacs de Bleu Laurentides

La région administrative des Laurentides connaît depuis trente ans une très forte croissance démographique, un développement soutenu et une augmentation accrue de l'occupation autour des lacs. Le nombre de villégiateurs venant contempler la beauté des paysages des Laurentides est aussi fortement à la hausse.

Les milieux naturels des Laurentides, plus particulièrement les lacs, sont donc soumis à d'énormes pressions qui peuvent menacer leur intégrité écologique. Plusieurs lacs de cette région montrent d'ailleurs des signes inquiétants de dégradation. En effet, certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport important de nutriments d'origine anthropique qui favorisent la prolifération d'algues et de plantes aquatiques envahissantes. Il est important de noter que la dégradation des lacs peut engendrer des conséquences économiques non négligeables chez les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution des possibilités de loisirs sur un plan d'eau infesté de plantes aquatiques envahissantes ou de cyanobactéries peut engendrer une baisse significative de la valeur des immobilisations situées autour de ce dernier. À la lumière de ces informations, il appert urgent que les associations de lac et les municipalités des Laurentides entreprennent le suivi de l'état de santé de leur (s) lac (s).

La municipalité de La Conception a bien compris l'urgence de la situation en acceptant de participer au Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides mis sur pied par le CRE Laurentides.

L'**objectif général** de ce programme est de fournir une ressource technique dont le mandat est de concerter la municipalité et des représentants de différentes associations de lacs afin d'identifier les problématiques et priorités, à la fois de la municipalité et des associations, de faire un plan d'action avec eux, qui reflète ces priorités et de procéder à la réalisation de ce plan d'action au cours de l'été 2007. Ainsi, le service de soutien technique 2007 fournit pendant 16 semaines (du 22 mai au 8 septembre 2007) une ressource technique, dont le mandat consiste à valider et mettre en œuvre un plan d'action concerté entre la municipalité de La Conception et leurs associations de lacs participantes.

Suite à une rencontre entre les représentants municipaux et le CRE Laurentides, le 30 avril dernier, le présent cadre de plan d'action est élaboré par le CRE Laurentides et déposé aux répondants du projet. Il intègre les préoccupations et les besoins exposés par votre municipalité en planifiant des activités précises pour répondre aux priorités ciblées. Ce cadre d'action doit faire l'objet d'une validation auprès des associations participantes (le cas échéant) et pourra s'ajuster en fonction de la réalité sur le terrain en consultant conjointement les responsables de projet (municipalité, associations et CRE Laurentides).

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. **Sensibiliser** les riverains des lacs ciblés et les autres citoyens de la municipalité aux problématiques d'eutrophisation et d'érosion des rives ainsi qu'à l'importance de protéger les bandes riveraines. Encourager et promouvoir un programme de revégétalisation des rives. Les lacs suivants sont priorités : Vézeau, Xavier, Plante, Trois-Montagnes.

Activités prévues :

- a. Faire des visites personnalisées des riverains des lacs afin de répondre à leurs interrogations d'ordre environnemental et de les informer des mesures possibles à prendre pour améliorer la qualité de leurs rives dans le but de minimiser les apports d'éléments fertilisants et l'envasement de leurs lacs.
- b. Réaliser des séances d'information et des ateliers de formation portant sur les saines pratiques d'aménagement des rives avec les différentes associations de lacs de la municipalité et auprès des citoyens de la municipalité (possibilité d'inviter un conférencier à l'hôtel de ville par exemple).
- c. Distribution de dépliants, par exemple « Eausez savoir Eausez Agir »
- d. Écrire ou publier des articles de sensibilisation.

Livrables :

- Plan de communication et réalisation des activités

Temps prévu : 20 jours

Plusieurs visites ont été effectuées sur le terrain pour sensibiliser les riverains sur les bonnes pratiques à adopter pour conserver la santé de leur lac. Cependant, plusieurs séances de sensibilisation se sont déroulées lors des assemblées générales annuelles des associations de lacs. Ce volet s'est majoritairement consacré à l'importance de revégétaliser et le maintien de la végétation sur les rives. Cette orientation a été adoptée afin de publiciser davantage le nouveau règlement municipal visant à limiter le contrôle de la végétation dans les 5 premiers mètres de la bande riveraine. Naturellement, d'autres conseils ont été livrés dans l'exercice de ce mandat notamment concernant les bonnes pratiques à adopter pour prévenir la prolifération de cyanobactéries.

2. **Caractériser** certains secteurs sensibles des lacs mentionnés avec l'aide des riverains. Cette activité permettra d'utiliser les protocoles de caractérisation vulgarisés élaborés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et de former des personnes ressources accompagnatrices afin d'assurer la pérennité du suivi volontaire de la santé des lacs ciblés.

Activités prévues :

- Caractériser (avec l'aide des riverains et des membres des associations de lacs) le substrat de la zone littorale, l'occupation de la bande riveraine, les communautés de plantes aquatiques et le périphyton de la zone littorale. *Note : seuls les protocoles de la planification des inventaires, de la transparence de l'eau et de l'occupation de la bande riveraine étaient disponibles à l'été 2007.*
- Former les membres d'associations participantes au Soutien technique pour qu'ils utilisent adéquatement la Trousse des lacs en tant qu'outil de suivi de la santé des lacs.
- Présenter le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSV-lacs) du MDDEP. Les données du RSV-lacs complètent celles issues de la caractérisation communautaire.

Livrable :

- Fiche résumé de l'état de santé des lacs (ordre de priorité Vézeau, Trois-Montagnes, Xavier, Plante)
- Plan de caractérisation pour les années à venir

Temps prévu : 15 jours

Ce ne sont pas toutes les associations qui tenaient à effectuer la caractérisation. Entre autres, l'association du lac Vézeau croit qu'il n'est pas nécessaire d'effectuer la caractérisation car les changements de la qualité du lac sont perceptibles de visu, ce qui n'est pas faux. Aussi, l'association du lac Xavier a semblé intéressé par la caractérisation.

Toutefois, plusieurs autres associations ont effectué la caractérisation de la bande riveraine comme les associations des lac Trois-Montagnes, Plante, Clyde, Norton et Lauverte.

Le protocole de caractérisation de la transparence de l'eau a été présenté à toutes les associations rencontrées. Toutefois, plusieurs associations ne possèdent pas pour l'instant le matériel nécessaire pour mesurer cette donnée.

Bien que la Trousse des lacs est destinée a priori aux associations de lacs, ces dernières ont toutes été invitées à compléter les dossiers de la municipalité en partageant leurs résultats.

- 3. Favoriser la communication** entre les riverains de certains lacs de la municipalité de La Conception afin de promouvoir la création de nouvelles associations de lacs et d'un possible regroupement d'associations principalement aux lacs Clément, Clyde, Lauverte, Pignolet et Norton. *Note : (Les lacs Desjardins et Norton ont déjà une association depuis plusieurs années mais n'entretenaient pas de liens avec la municipalité.)*

Activités prévues :

- Conférence sur les bienfaits d'une association (ou regroupement de lacs (CRE Laurentides) ;
- Démarchage, promotion et diffusion auprès des riverains ;
- Réseautage, favoriser les relations avec les associations existantes ;

Livrable :

- Liste de contacts des associations de lacs présentes dans la région.
- Si possible, appui à la création de nouvelles associations et mise en relation avec des associations existantes énergiques dans leur milieu

Temps prévu : 10 jours

N.B. L'établissement d'une plateforme de communication entre les associations de lacs d'une région est très avantageux pour ces dernières. En effet, l'échange d'informations entre les associations de lac relativement à la gestion de problématiques environnementales permet des économies substantielles de temps et d'argent. De plus, le partage d'informations entre les associations favorise la mise en place de mesures (techniques, règlements, etc.) qui s'intègrent harmonieusement à celles instaurées ailleurs dans la région.

Ce volet était la pierre angulaire du Soutien technique de Bleu Laurentides pour le territoire de La Conception car les membres du comité de l'environnement de la municipalité souhaitaient fortement que chacun des lacs habités de La Conception possède une association. Mission accomplie! Bien que ce ne sont pas tous les lacs habités qui possèdent encore une charte à cette date, des regroupements de citoyens au noyau solide sont maintenant présents sur tous les lacs et même les moins peuplés.

Dans toutes les associations, l'idée d'un regroupement des associations ne rallie pas tous les membres. La raison principalement évoquée : tous les lacs n'ont pas les mêmes problématiques. Toutefois, il ne faudrait pas s'étonner de voir des mouvements associatifs sporadiques dans plusieurs dossiers communs notamment les coupes forestières, la station de lavage de bateaux et une demande de financement pour leurs activités comme le reboisement des rives ou le suivi de la qualité de leurs lacs.

4. Participer aux activités organisées par la municipalité et/ou à l'ébauche d'un plan d'action global de la municipalité relativement au mandat de protection des lacs et à l'environnement en général

Activité prévue :

- Voir le calendrier des activités de la municipalité et l'implication dans chacun des évènements

Livrable :

- Participation aux activités

Temps prévu : 5 jours

La municipalité de La Conception a tenue sa première journée de l'environnement et cette journée a été citée positivement dans l'exercice des fonctions de l'agent de liaison tout l'été. De manière générale, la municipalité de La Conception s'intéresse aux implications environnementales des autres municipalités de la région des Laurentides. Bien qu'elle ne possède pas encore de plan directeur proprement dit, les grandes orientations sont déjà en place et les actions concrètes dans les secteurs de l'environnement tendent à être mises en place dans les années à venir. Ex. : Les employés municipaux du secteur de la voirie recevront bientôt une formation sur les techniques plus écologiques pour la mise en place et l'entretien des chemins municipaux.

De plus, les processus entourant le nouveau règlement portant sur la revégétalisation des rives a été suivi de près par l'agent de liaison de Bleu Laurentides. Son aide a aussi été sollicité à l'occasion par les employés et fonctionnaires municipaux dans certains dossiers tels que la qualité de l'eau potable, la station de lavage, les installations septiques et la restriction de la conduite des bateaux.

N.B. L'agent de liaison aura à rédiger un rapport d'activité à la fin de l'été 2007. La rédaction de ce rapport devrait lui prendre environ 35 heures (1 semaine). **Il est important de noter que ce plan d'action peut évoluer au cours de l'été à condition que les changements fassent consensus entre les parties.**

Tableau résumé présentant la répartition du temps de l'agent de liaison

Activités	La Conception	
Plan d'action	Validation et mise à jour	3 j
Lectures et préparation		5 j
1. Sensibilisation	Activités	20 j
2. Caractérisation	Formations	15 j
	Caractérisation	
	Plan de caractérisation	
3. Communication	Création d'associations	10 j
4. Participation aux activités		5 j
Rapport final		5 j
Formations et supervision du CRE		12 j
Jours fériés		2 j
Estimation du temps total de travail		77 j

Partie III : Municipalité participante

Topo général

Plusieurs fonctionnaires travaillant pour la municipalité de La Conception ont acquis, lors de leurs formations académiques, des connaissances dans le domaine de l'environnement. Mes deux répondants : Mme Carine Lachapelle, directrice générale par intérim, a une formation en urbanisme et a déjà été inspectrice municipale tandis que M. Roch Gervais, l'actuel inspecteur municipal (urbaniste et environnement), possède un baccalauréat en biologie. Ce dernier est aidé depuis cette année par Mme France Granger qui travaillait auparavant en foresterie. Cet amalgame apporte à la municipalité de bonnes bases pour progresser dans le secteur environnemental bien qu'il n'y ait aucun département en environnement proprement dit.

J'ai cru comprendre que M. Gervais avait organisé dans le passé quelques activités de reboisement et qu'il avait eu peu de participation de la part de la communauté citoyenne. Ce manque d'enthousiasme faisant en sorte qu'il ne souhaitait plus organiser ce genre d'activités.

Toutefois, cette année, la première journée de l'environnement a eu lieu un dimanche matin (26 mai 2007) et plusieurs personnes s'étaient déplacées pour y assister étant donné que cette journée correspondait à la Journée de l'arbre durant laquelle la municipalité distribuait gratuitement des arbres aux citoyens.

Commencement de Bleu Laurentides

L'accueil a été chaleureux et tout le nécessaire bureautique était déjà en place à mon arrivée : bureau, ordinateur, téléphone, classeur, carte de la municipalité, etc. Plusieurs études m'ont été remises lors de ma première journée relativement aux installations septiques et d'autres études que certaines associations avaient fournies à la municipalité de La Conception. Ce premier jour a été conclu par une visite du territoire avec M. Gervais simultanément à un topo général des besoins et des désirs de la municipalité. Le besoin le plus fortement exprimé à ce moment a été celui d'encourager la formation d'associations sur tous les lacs habités. Cette nouvelle conjoncture permettra à la municipalité de La Conception de communiquer plus facilement avec les riverains, permettre une sensibilisation accrue aux bonnes pratiques environnementales sur et autour des plans d'eau, en particulier, celles qui ne sont pas régies par la réglementation municipale, et de former éventuellement un regroupement d'association afin qu'un délégué siège au comité consultatif en environnement lors de sa constitution à la municipalité dans quelques années.

Déroulement de Bleu Laurentides

Bleu Laurentides a donné un second souffle aux implications de la municipalité dans le domaine de l'environnement. Plusieurs demandes d'ordre environnemental ont été faites par les diverses associations et citoyens afin de presser la municipalité à agir plus rapidement dans le secteur de la conservation de la qualité de l'environnement. C'est pour cette raison que le plan d'action de La Conception a été légèrement modifié pour permettre à l'agent de liaison de consacrer plus de temps aux besoins plus particuliers de la municipalité et par ricochet, aux préoccupations des riverains. Deux dossiers ont retenus davantage l'attention de l'agente de liaison: la restriction de la conduite des bateaux et la création de nouvelles associations.

Fin de Bleu Laurentides

Les recommandations de Bleu Laurentides étaient très attendues par le comité en environnement de la municipalité composé de Mme Madeleine Thivierge, Mme Carine Lachapelle et M. Roch Gervais. Ces recommandations pourront servir à appuyer le nouveau budget permettant d'allouer de l'argent à la formation des employés des services de voirie vers une gestion plus écologique et ainsi augmenter les budgets pour la stabilisation des fossés et la création et l'entretien de bac à sédimentation le long des routes de La Conception.

Partie IV : Associations participantes

Au début du Soutien technique de Bleu Laurentides, quatre associations étaient connues à la municipalité de La Conception. Toutefois, l'agent de liaison a pu identifier la présence d'associations inconnues et réunir les personnes intéressées à la protection de la qualité de l'environnement autour de chacun des lacs habités de La Conception qui se chiffre au nombre de dix. Une liste de tous ces contacts a été remise à la municipalité afin qu'elle maintienne une communication avec les associations officielles et officieuses.

Plus précisément, les associations des lacs Trois-Montagnes, Plante, Xavier, Clyde, Desjardins, Norton et Vézeau ont toutes une charte leur permettant de prendre en compte l'opinion de tous les membres et ainsi mandater une ou plusieurs personnes afin de communiquer directement avec la municipalité. Les associations des lacs Pignolet, Clément et Lauverte possèdent toutes un groupe de personnes dédiées à la conservation de la qualité du lac ainsi que des personnes ressources disponibles et intéressées à représenter les résidents de lac auprès de la municipalité. Il ne serait pas étonnant de voir ces groupes se mobiliser davantage dans les années à venir.

Dans tous les cas, une présentation des programmes existants leur a été faite soit : la Trousse des lacs du CRE Laurentides, le Réseau de Surveillance Volontaire des lacs de villégiatures du ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, communément appelé RSV-lacs. Aussi, toutes les associations inconnues au début de l'été ont reçu les informations pour s'enregistrer au registre québécois des entreprises et de l'information sur les procédures entourant l'adoption d'une charte.

La Journée de l'environnement effectuée très tôt au début de l'été a permis à l'agent de liaison de présenter le projet Bleu Laurentides et de rejoindre de nombreuses personnes intéressées par la conservation de la qualité des lacs, en plus de présenter les avantages de mettre sur pied une association, voir même un regroupement d'association. Ensuite, une lettre invitant les citoyens à manifester leur intérêt à former une association a été envoyée aux résidents des lacs Desjardins, Clément, Clyde, Pignolet et Lauverte. Bien que peu de personnes aient été contactées directement par l'agent de liaison, chacun des lacs visés ont adopté des stratégies différentes pour se regrouper et ont finalement invité l'agent de liaison à leur donner plus de détails au sujet des associations. Afin de poursuivre les efforts de regroupement, les coordonnées des personnes ressources de chacune des associations seront affichées sur le site internet de la municipalité de La Conception (naturellement, avec l'autorisation des personnes concernées).

Des formations sur les protocoles publiées dans la Trousse des lacs à l'été 2007 (protocoles de la planification de l'inventaire, de la transparence de l'eau et de la caractérisation de la bande riveraine) ont été données aux associations des lacs Plante, Norton, Trois-Montagnes, Clyde et Lauverte. Toutefois, les autres associations (Xavier, Clément, Desjardins et Pignolet) ont reçu oralement les principales lignes des protocoles énoncés précédemment. Seule l'association du lac Vézeau ne s'est pas montrée intéressée par la Trousse des lacs.

Généralement, les associations ont été très heureuses d'avoir l'agent de liaison présent pour les aider et les soutenir dans leurs efforts de mobilisation et leur suggérer des méthodes alternatives pour atteindre leurs objectifs.

Les associations ont apprécié grandement la venue du Soutien technique de Bleu Laurentides à La Conception et plusieurs ont demandé si le projet serait de retour l'été prochain. Le retour du Soutien technique à l'été 2008 permettrait de maintenir leur mobilisation et à poursuivre la sensibilisation entourant les bonnes pratiques à adopter pour conserver la qualité des lacs.

Pour pouvoir poursuivre efficacement le Soutien technique de Bleu Laurentides, il est essentiel que l'indépendance de l'agent de liaison soit reconnue par les acteurs, tant du milieu municipal que du milieu citoyen. Ceci est fondamental pour assurer la crédibilité du projet.

Partie V : Rapport d'activités et résultats atteints

Le rapport d'activités cumulatif est reporté à l'**Annexe 1**.

La description des activités est reportée à l'**Annexe 2**.

Résultats atteints

Réalisation des activités en fonction des objectifs visés

Contexte général dans lequel le programme est mis en oeuvre
Afin de suivre l'état de santé des lacs, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) a mis sur pied un programme novateur qui génère des résultats tangibles : Bleu Laurentides. Ce programme unique au Québec offre des outils techniques et pratiques, de la formation et de l'accompagnement. Bleu Laurentides développe des partenariats entre le milieu municipal et le milieu associatif. Il vise à susciter un changement de comportement significatif chez les usagers. Il a aussi pour but d'inciter les gestionnaires municipaux à favoriser l'adoption de nouvelles pratiques d'aménagement du territoire des lacs dans une approche de gestion par bassin versant.

But
L'objectif principal du projet est d'apporter une aide technique dans un territoire précis, ici la municipalité de La Conception, pour sensibiliser les acteurs à des pratiques plus environnementales et présenter les différents outils mis à la disposition du grand public pour suivre la qualité de leur plan d'eau. De plus, ce projet a pour objectif de favoriser la communication entre les différents intervenants.

		Tableau des résultats		
	Activités		Extrants/Livrables	Effet/Impact
Sensibilisation	<p>Journée de l'environnement</p> <p>Assister et répondre aux questionnements soulevés lors des assemblées générales annuelles des associations de lacs</p> <p>Assister et répondre aux questionnements soulevés lors des regroupements de citoyens</p> <p>Participer aux activités à caractère environnemental chapeautées par les associations de lacs ou la municipalité</p> <p>Sensibiliser les jeunes par le biais d'activités lors du camp de jour offert par la municipalité de La Conception</p> <p>Distribution des fiches d'évaluations des rives</p> <p>Distribution de dépliants</p> <p>Rencontre de riverains</p>	Résultats	<p>Connaître l'environnement de travail et les préoccupations du milieu</p> <p>Informé correctement</p> <p>Faire connaître Bleu Laurentides</p> <p>Liste des personnes-ressources sur tous les lacs habités de La Conception</p>	<p>Encourager les bons coups</p> <p>Promouvoir l'implication municipale dans le secteur de l'environnement</p> <p>Mobiliser les associations sur des enjeux plus précis</p> <p>Favoriser la relève dans les associations</p> <p>Sensibilisation des plus jeunes</p> <p>Informé sur la nouvelle réglementation sur la renaturalisation</p>
	Bénéficiaires	<p>Municipalité de La Conception</p> <p>Associations de lacs existantes</p> <p>Associations de lacs informelles</p> <p>Citoyens</p>		
Caractérisation	<p>Planification de la formation de caractérisation pour les associations des lacs Norton et Plante au Lac Labelle</p> <p>Formation sur le protocole de caractérisation de la bande riveraine des associations des lacs Clyde, Trois-Montagnes et Xavier</p> <p>Présentation de la Trousse des lacs, du programme RSV-lacs et RIVE</p>	Résultats	<p>Connaissances acquises par les associations pour suivre la santé de leur lac</p> <p>Distribution de la Trousse des lacs aux associations</p> <p>Coordonnées des personnes ressources pour plus de détails sur ces divers programmes.</p>	<p>Permettre aux associations de suivre de façon autonome la santé de leur lac</p> <p>Connaissances des programmes de suivi de la santé des lacs</p>
	Bénéficiaires	<p>Associations de lacs</p>		
	Activités		Extrants/Livrables	Effet/Impact

		Tableau des résultats		
	Activités		Extrants/Livrables	Effet/Impact
Communication	Élaborer un plan d'action en concertation avec le milieu	Résultats	Élaboration du plan d'action selon les besoins	Approbation du plan d'action par les associations et la municipalité
	Créer une section spéciale sur les lacs sur le site internet de la municipalité		Création de nouvelles associations	Mobilisation active du milieu
	Organiser des activités relationnelles entre les citoyens et les associations	Bénéficiaires	Municipalité de La Conception	
	Envoi de lettres pour la création de nouvelles associations		Associations de lacs existantes	
			Associations de lacs informelles	
			Citoyens	
Information	Recherche d'information pour répondre aux questions des citoyens	Résultats	Dossier sur la réglementation relative à la restriction de la conduite des bateaux	Outils nécessaires pour l'application de pratiques plus environnementales
	Recherche d'information pour répondre aux questions de la municipalité		Regroupements et ajouts dans les dossiers déjà existants dans le domaine de l'environnement pour la voirie et sur le schéma d'aménagement	Outils nécessaires pour continuer la sensibilisation des citoyens à l'importance d'une bande riveraine et de bonnes pratiques environnementales sur leur propriété
	Recherche d'information pour répondre aux questions des associations		Suivi des dossiers des demandes diverses	Continuation du dossier environnemental après la fin du programme de Soutien technique 2007 de Bleu Laurentides
	Recherche d'information pour répondre aux questions des regroupements de citoyens		Séries d'articles pouvant être diffusés sur internet ou dans le bulletin municipal	
			Liste des spécialistes en revégétalisation des berges	
		Bénéficiaires	Municipalité	Être disponible auprès de tous les intervenants (municipalité, association, regroupement, citoyens)
			Citoyens	
			Regroupement de citoyens	
			Associations	

Partie VI : Conclusions et recommandations

Recommandations pour la municipalité de La Conception

- Poursuivre la communication avec les associations de lacs et de la Rivière Rouge
- Poursuivre la mise en place des techniques plus environnementales dans ces secteurs d'activités par exemple, la voirie, les accès aux lacs et aux rivières, l'inspection des installations septiques, etc.
- Communiquer davantage les projets d'ordre environnemental à la population
- Poursuivre la mise en place de la nouvelle réglementation permettant de conserver la qualité de l'environnement de la région
- S'assurer de la bonne compréhension des riverains face aux nouvelles réglementations et leurs implications concrètes. Par exemple, les situations demandant un certificat d'autorisation
- Communiquer davantage les procédures entourant l'adoption d'un nouveau règlement ou tout autre procédure législative municipale interpellant les citoyens
- Poursuivre dans sa volonté de former un comité consultatif en environnement (CCE)
- Poursuivre les communications avec les exploitants forestiers
- Établir un plan directeur des aménagements futurs sur le territoire de la municipalité de La Conception
- Soutenir davantage les associations dans le suivi de la qualité de leur lac
- S'informer sur les techniques de gestion du niveau de l'eau sur les plans d'eau (surtout en ce qui concerne les barrages de castor)

Principales préoccupations des Conceptionnois et des associations de lacs

- Préserver leur tranquillité
- Préserver la qualité de leurs plans d'eau
- Préserver la beauté du paysage
- Conserver leurs lacs sans plantes envahissantes
- Conserver leurs lacs sans proliférations de cyanobactéries
- S'assurer de l'application des réglementations de manière équitable et unanime (surtout les règlements relatifs à la construction et la bande riveraine)
- S'assurer de la limitation des foyers d'érosion provenant des chemins municipaux et chemins forestiers
- Se préoccuper des coupes forestières et de leurs impacts
- S'inquiètent du réel pouvoir d'influence qu'ils exercent sur les décisions de la municipalité

Partenaires d'exécution	
Responsable du projet	Ville ou municipalité participante
<p>CRE Laurentides</p> <p>Conseil régional de l'environnement des Laurentides 298, rue Labelle, bureau 100 Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L1</p> <p>Téléphone: (450) 565.2987 Télécopie: (450) 565.0346 Courriel: info@crelaurentides.org</p>	<p>Municipalité de La Conception</p> <p>1371, rue du Centenaire La Conception (Québec) J0T 1M0</p> <p>Téléphone : (819) 686.3016 Télécopie : (819) 686.5808 Courriel : info@municipalite.laconception.qc.ca</p>

Annexe 1

Rapport d'activités CUMULATIF

Principales activités réalisées au cours de l'été et résultats atteints (en relation avec les objectifs visés par le Soutien technique)

Activités réalisées	Résultats atteints
Journée de l'environnement 26 mai – 80 personnes	Faire connaître le projet Bleu Laurentides Identifier les avantages d'une association de lac Identifier les avantages d'un regroupement d'associations Connaître les préoccupations des citoyens intéressés par l'environnement
Rencontre avec le président du lac Vézeau 31 mai – 2 personnes	Monter un dossier sommaire sur l'association Connaître les préoccupations de l'association Faire connaître les programmes existants pour suivre la santé du lac Faire connaître le projet Bleu Laurentides et le plan d'action pour l'été 2007 Proposer une intervention lors de leur AGA
Rencontre avec la vice-présidente et la trésorière de l'association du lac des Trois-Montagnes 8 juin – 4 personnes	Monter un dossier sommaire sur l'association Connaître les préoccupations de l'association Faire connaître les programmes existants pour suivre la santé du lac Faire connaître le projet Bleu Laurentides et le plan d'action pour l'été 2007 Proposer une intervention lors de leur AGA
Participation au kiosque de présentation de Bleu Laurentides au parc de fil de l'eau à Mont-Tremblant 9 juin – 50 personnes	
AGA du Lac Vézeau 16 juin – 45 personnes	Répondre aux multiples questions soulevées Présenter l'importance d'avoir des pratiques environnementales adéquates autour du lac Vézeau Explication sommaire du nouveau règlement sur la revégétalisation des rives
Envoi d'une lettre pour la création de nouvelles associations 19 juin – 85 personnes	Susciter un intérêt chez les citoyens des lacs Desjardins, Clément, Pignolet, Clyde et Lauverte de se regrouper en association
Visites et rendez-vous téléphonique des experts en revégétalisation des rives 20- 21 juin - Paysagement Nature « Des-Bau » Paysage M. Dominic Légaré	Connaître les experts en revégétalisation des environs Connaître leurs expertises dans le domaine Connaître les pépiniéristes vendant des plantes indigènes dans les environs
Rencontre avec le président du lac Xavier 22 juin – 1 personne	Monter un dossier sommaire sur l'association Connaître les préoccupations de l'association Faire connaître les programmes existants pour suivre la santé du lac

	<p>Faire connaître le projet Bleu Laurentides et le plan d'action pour l'été 2007</p> <p>Proposer une intervention lors de leur AGA</p>
<p>Participation à la consultation publique pour le nouveau règlement relatif à la bande riveraine</p> <p>26 juin – 25 personnes</p>	<p>Noter les principales inquiétudes des gens</p> <p>Répondre aux questions soulevées par l'auditeur</p> <p>Susciter un intérêt à la présence du programme de Bleu Laurentides sur le territoire de la municipalité de La Conception</p>
<p>Rencontre avec le président de l'association du lac Norton</p> <p>30 juin – 3 personnes</p>	<p>Présentation de Projet Bleu Laurentides</p> <p>Faire connaître les programmes existants pour suivre la santé du lac</p> <p>Connaître leurs préoccupations</p>
<p>Présentation devant les membres de l'association du lac Norton</p> <p>30 juin – 22 personnes</p>	<p>Présentation sur les cyanobactéries</p> <p>Répondre aux multiples questions soulevées lors de la présentation</p> <p>Présenter l'importance d'avoir des pratiques environnementales adéquates autour du lac Norton</p>
<p>Porte-à-porte au lac Vézeau</p> <p>3 et 4 juillet : 25 personnes</p>	<p>Sensibiliser les gens à des pratiques environnementales adéquates autour d'un lac</p> <p>Présenter la nouvelle réglementation relative à la bande riveraine</p> <p>Répondre aux questions soulevées d'ordre environnemental</p> <p>Féliciter les bonnes initiatives</p>
<p>Rencontre avec le président du lac Plante</p> <p>5 juillet – 1 personne</p>	<p>Monter un dossier sommaire sur l'association</p> <p>Connaître les préoccupations de l'association</p> <p>Faire connaître les programmes existants pour suivre la santé du lac</p> <p>Faire connaître le projet Bleu Laurentides et le plan d'action pour l'été 2007</p> <p>Proposer une intervention lors de leur AGA</p>
<p>Tour du lac Vézeau</p> <p>12 juillet – 2 personnes</p>	<p>Prendre des photos de la bande riveraine du lac Vézeau</p> <p>Sensibiliser les membres du conseil administratif de l'association de l'impact positif sur la protection de l'environnement lorsqu'ils montrent l'exemple</p>
<p>Camp de jour :</p> <p>Activité récréo-éducative pour les jeunes</p> <p>Préparation de questions pour un quiz</p> <p>17 juillet – 15 personnes</p> <p>8 août - 30 personnes</p>	<p>Sensibiliser les enfants à la conservation de la santé des lacs et des cours d'eau</p>
<p>Rencontre individuelle des riverains autour du lac Lauverte avec M. Alain Morel et Mme Nicole Berthiaume</p> <p>21- 27 juillet et 10 -28 août : 40 personnes</p>	<p>Répondre aux multiples questions soulevées</p> <p>Présenter l'importance d'avoir des pratiques environnementales adéquates autour du lac Lauverte</p> <p>Explication sommaire du nouveau règlement sur la revégétalisation des rives</p> <p>Sondage auprès des riverains intéressés à s'impliquer dans une association</p> <p>Remise d'une enveloppe préparée par Mme</p>

	<p>Berthiaume comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un résumé des activités de l'ancienne association du lac Lauverte - Un résumé des comportements a adoptés autour du lac - L'affiche sur les bons et mauvais aménagements d'Environnement Canada - Document récapitulatif sur les bienfaits de la bande riveraine et les plantes indigènes à utiliser. - Dépliant explicatif sur les cyanobactéries et la charte des lacs
<p>Rencontre à la première assemblée générale de l'association du lac Clyde 22 juillet – 15 personnes</p>	<p>Connaître les préoccupations de l'association Répondre aux questionnements soulevés lors de l'AGA Donner des conseils Promouvoir le suivi de la qualité du lac Clyde Explication sommaire du nouveau règlement sur la revégétalisation des rives</p>
<p>AGA de l'APEL Trois-Montagnes 22 juillet – 70 personnes</p>	<p>Présentation sur les cyanobactéries Répondre aux multiples questions soulevées lors de la présentation Présenter l'importance d'avoir des pratiques environnementales adéquates autour du lac Trois-Montagnes Explication sommaire du nouveau règlement sur la revégétalisation des rives</p>
<p>Rencontre du regroupement de citoyens autour du lac Pigolet 26 juillet – 11 personnes 31 juillet – 1 personne</p>	<p>Répondre aux multiples questions soulevées Présenter l'importance d'avoir des pratiques environnementales adéquates autour du lac Pigolet Explication sommaire du nouveau règlement sur la revégétalisation des rives Présentation des divers programmes de suivi de la qualité de santé du lac</p>
<p>AGA du lac Desjardins 28 juillet – 20 personnes</p>	<p>Répondre aux multiples questions soulevées lors de l'AGA Présenter l'importance d'avoir des pratiques environnementales adéquates autour du lac Desjardins Explication sommaire du nouveau règlement sur la revégétalisation des rives Présentation des divers programmes de suivi de la qualité de santé du lac</p>
<p>Rencontre avec les propriétaires du Domaine Leroux au lac Xavier 31 juillet – 12 personnes</p>	<p>Sensibiliser les propriétaires de l'impact positif sur la protection de l'environnement lorsqu'ils montrent l'exemple Présenter la nouvelle réglementation relative à la bande riveraine Conseiller sur les végétaux à planter dans la bande riveraine par Paysagement Nature</p>
<p>Envoi d'une lettre de remerciement et de</p>	<p>Rappeler les conseils dictés lors de la visite de leur</p>

<p>rappel des comportements à adopter autour des plans d'eau 9 août – 47 propriétaires</p>	<p>terrain Inviter les propriétaires à l'atelier de revégétalisation Inviter les propriétaires à consulter les sites internet traitant des plantes indigènes utiles à la revégétalisation de la bande riveraine</p>
<p>Rencontre du regroupement de citoyens autour du lac Clément 11 août – 12 personnes</p>	<p>Répondre aux multiples questions soulevées Présenter l'importance d'avoir des pratiques environnementales adéquates autour du lac Clément Explication sommaire du nouveau règlement sur la revégétalisation des rives Présentation des divers programmes de suivi de la qualité de santé du lac</p>
<p>Formation sur le protocole de caractérisation de la bande riveraine pour les associations des lacs : Clyde : 21 août – 3 personnes Lauverte : 28 août – 1 personne Trois-Montagnes : 29 août – 4 personnes Norton : 31 août – 2 personnes</p> <p>Les associations des lacs Plante et Norton ont eu une formation complète sur le protocole de la bande riveraine au lac Labelle : 10 août</p>	<p>Permettre aux riverains de suivre l'évolution de la bande riveraine Présenter concrètement les avantages de la Trousse des lacs</p>
<p>Atelier de revégétalisation en collaboration avec Paysagement Nature 25 août - 44 personnes</p>	<p>Rappeler le nouveau règlement relatif à la bande riveraine Permettre aux citoyens de reboiser efficacement leurs rives avec des plantes indigènes</p>
<p>Rencontre individuelle des riverains suite à leur demande Au cours de l'été : 40 personnes</p>	<p>Répondre aux multiples questions soulevées Présenter l'importance d'avoir des pratiques environnementales adéquates autour d'un lac Explication sommaire du nouveau règlement sur la revégétalisation des rives</p>
<p>Recherche d'information sur divers dossiers : Lavage de bateau Installations septiques Consommation de poissons et cyanobactéries Cyanobactéries Qualité de santé d'un lac Espèces envahissantes Cyanobactéries Réglementation de toutes sortes Niveau de l'eau Etc.</p>	<p>Répondre aux multiples questions soulevées par les différents acteurs Transmettre l'information aux demandeurs Apporter une aide technique concrète</p>
<p>Production de documents : Diaporama : Pourquoi et comment créer une association? Texte sur la gestion par bassin versant Texte sur le niveau de l'eau</p>	<p>Vulgariser et imager les procédures et les concepts afin de permettre une meilleure compréhension de l'auditoire et des lecteurs. Orienter l'assemblée vers de bonnes pratiques environnementales.</p>

<p>Fiche d'évaluation des rives Compte rendu des fiches d'évaluation des rives Fiche sur les étapes de plantation en bande riveraine Diaporama : Atelier de revégétalisation</p>	
<p>Distribution de la Trousse des lacs, des descriptions des autres programmes de suivi de la qualité des lacs (RSV-Lacs et RIVE) Guide d'identification des cyanobactéries à chaque association rencontrée</p>	<p>Distribuer la documentation disponible pour suivre la qualité de la santé des lacs habités sur le territoire de la municipalité de La Conception</p>
<p>Élaboration d'une page web sur le site de la municipalité de la Conception sur les problématiques des lacs</p>	<p>Rendre disponible de l'information au grand public sur les problématiques touchant les lacs F:/documents/carine/site web</p>
<p>Recherches sur les questionnements techniques des associations et de la municipalité</p>	<p>Répondre aux questions, le plus scientifiquement possible, afin de répondre avec de bonnes données pour sensibiliser les demandeurs à l'aide d'arguments solides</p>
<p>Collaboration avec les employés municipaux sur : l'écriture de la lettre d'information sur la nouvelle réglementation touchant la bande riveraine l'écriture et l'interprétation de la nouvelle réglementation touchant la bande riveraine l'écriture ainsi que les implications directes des citoyens au respect de ce nouveau règlement l'écriture de la lettre informative sur la qualité de l'eau les visites et prises de photos sur le terrain relativement à la bande riveraine et alerte de cyanobactéries les questions sur les pratiques actuelles de la voirie</p>	<p>Assurer une bonne compréhension de la réglementation Informer certains employés de l'importance d'un règlement sur la bande riveraine Assurer une bonne compréhension et une bonne communication des règlements auprès de la population conceptionnoise Permettre à la municipalité de poser des gestes convaincants, prouvant à la population de La Conception son engagement à la conservation de la qualité de son environnement</p>

Résultats finaux (effets)

Les résultats atteints en relation directe avec les objectifs visés (voir plan d'action)

Sensibilisation : plusieurs riverains ont été sensibilisés à l'importance de reboiser leur rive et aux différentes pratiques pour limiter l'apport de phosphore dans leurs plans d'eau que ce soit par le porte-à-porte, les AGA des associations ou lors des rencontres pour la formation de nouvelles associations.

Communication : L'adhésion de la part de la municipalité de La Conception au Soutien technique de Bleu Laurentides a été bien reçue dès le départ par les citoyens. Ils étaient très satisfaits de voir que la municipalité investissait enfin plus concrètement dans le secteur de l'environnement. Toutes les associations existantes ont été visitées. Tous les lacs habités de La Conception ont maintenant un regroupement de citoyens prêt à s'investir pour conserver la qualité de leur lac. Une liste de contacts des personnes ressources a été remise à la municipalité.

Caractérisation : La Trousse des lacs a été expliquée à toutes les associations. Les associations des lacs Plante, Norton, Clyde, Trois-Montagnes et Lauverte ont suivi des formations pour s'assurer qu'ils avaient bien compris le protocole de caractérisation de la bande riveraine.

Participation aux activités : L'agent de liaison a participé à la journée de l'environnement, a préparé des questions d'ordre environnemental pour le camp de jour, a conduit un atelier sur l'environnement au camp de jour et a préparé un atelier sur la revégétalisation des rives aux citoyens de La Conception.

Annexe 2

Description des principales activités réalisées ou auxquelles la participation fut requise

Rapport d'activité : Journée de l'environnement

Samedi, le 26 mai 2007

À : L'église de La Conception

De : 9h00 à 12h00

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue, (Madeleine Thivierge conseillère municipale);
2. L'importance de la bande riveraine des lacs et cours d'eau, (conférencier **Pierre Morin**, biologiste de la firme Biofilia);
3. Présentation du programme **Bleu-Laurentides et du CRE Laurentides** (Andrée Martin Lambert, agente de liaison du Soutien technique de Bleu Laurentides);
4. Milieux humides et foresterie (conférenciers **Carl Dufour**, biologiste et **Gilles Séguin**, technicien forestier de la MRC des Laurentides);
5. Projet de réglementation et actions envisagées par la municipalité (**Roch Gervais**, biologiste, inspecteur en bâtiment et en environnement);
6. Distribution d'arbres au garage municipal (Marie-Christine Lespérance, responsable de la distribution des arbres et France Granger, ing. forestière, insp. en bâtiment et environnement donneront des conseils sur la plantation d'arbres).

Les présentations ont commencé vers 10h00 comme le programme le prévoyait. Entre temps, plusieurs personnes m'ont approché afin de mieux connaître le Soutien technique de Bleu Laurentides et les services que j'offrais durant l'été. Le premier contact s'est fait avec M. Steve Labonté, président de l'association du lac de la Décharge dans le territoire de la municipalité d'Amherst, qui se demandait quand Bleu Laurentides viendrait dans sa région. Je l'ai informé de la présence d'une agente de liaison sur son territoire qui pourrait davantage l'aider. Je lui ai parlé de la Trousse des lacs et de son contenu. Il a semblé très intéressé par les fiches techniques (cyanobactéries, oxygène dissous, etc.) J'ai donc transmis ces informations à Maude Beauregard, agente de liaison pour les territoires des municipalités Labelle et Amherst. M. Steve Labonté m'a affirmé que les autres volets ainsi que le Soutien technique de Bleu Laurentides devraient se concentrer sur les autres lacs de la région car celui de la Décharge avait préservé sa bande riveraine.

J'ai été étonnée de constater que plusieurs personnes s'étaient déplacées de d'autres municipalités pour s'informer et assister aux différentes conférences. Plus précisément, j'ai discuté avec plusieurs personnes de la municipalité de Labelle, en particulier des citoyens résidents près du lac Gervais situé à cheval entre les municipalités de Labelle et Mont-Tremblant.

Lors des conversations avant le début des conférences, les principaux sujets abordés ont été sur la revégétalisation des rives, les inconvénients causés par les castors et la création de nouvelles associations. De plus, en discutant avec les membres du conseil exécutif de l'association du lac des Trois-Montagnes et d'autres citoyens, j'ai cru comprendre que cela faisait un certain temps que les associations demandaient à la municipalité d'intervenir directement pour l'environnement en créant de nouvelles réglementations. Leur impatience a été calmée suite au discours de M. Roch Gervais, urbaniste à la municipalité de La Conception, qui présentait justement la nouvelle réglementation à ce sujet.

Par la suite, les conférences ont débutées. **M. Pierre Morin** de Biofilia a discuté abondamment de la protection de la bande riveraine. À noter que pour Biofilia, la bande riveraine se définit en ligne droite de l'eau jusqu'à 15 mètres à l'intérieur des terres.

M. Pierre Morin a bien identifié les problèmes causés par l'artificialisation des berges, de l'eutrophisation et la sédimentation du lac. Par la suite, il a expliqué les aménagements souhaitables et ceux qui le sont moins en bordure de l'eau.

Plusieurs questions ont été posées sur la possibilité d'obliger les riverains à reboiser leurs berges.

Suite à la période de questions, j'ai exposé brièvement le mandat et les priorités du **CRE Laurentides et ensuite Bleu Laurentides** et plus en détail encore le Soutien technique. J'ai bien insisté sur le fait que Bleu Laurentides répondait aux besoins exprimés par les associations et les citoyens ainsi que la municipalité.

Ensuite, **M. Carl Dufour** a introduit la notion du bassin versant à cette journée de l'environnement. Il a aussi bien insisté sur la problématique des apports de phosphore supplémentaire dans les cours d'eau et les lacs. Il présenta aussi la nouvelle notion de la capacité de support étudié par M. Richard Carignan. Cette façon de mesurer les apports de phosphore est présentement étudiée par la MRC Les Laurentides pour modifier éventuellement leurs directives sur les schémas d'aménagement.

Son exposé a été très apprécié par l'assistance car il présentait des données réelles, quantitatives et mesurées. Cela a permis de présenter l'importance de faire un suivi des données sur les plans d'eau afin d'évaluer leur tendance globale. **M. Carl Dufour** présenta aussi grossièrement le phénomène naturel de l'eutrophisation ainsi que celui accéléré par les activités anthropiques.

M. Gilles Séguin a poursuivi en présentant les nouvelles techniques de récoltes forestières. Plusieurs coupes forestières avaient eu lieu sur le territoire de La Conception dans les dernières années. M. Séguin a su calmer les esprits et démystifier les interprétations alarmantes sur les coupes de bois que certains citoyens soulevaient. (Par exemple, l'abandon dans les bois des têtes d'arbres pour les bûcherons.) Il présenta aussi la nouvelle technique utilisée pour égaliser les parcelles de terrain enfoncées par les roulières laissées par les tracteurs lors des coupes.

Ensuite, plusieurs questionnements et inquiétudes ont été soulevés sur le fait qu'il était impossible légalement de fermer un ancien chemin forestier après utilisation pour éviter une invasion de nouveaux villégiateurs, par exemple.

Pour terminer, **M. Roch Gervais**, inspecteur en bâtiment et en environnement pour la municipalité de La Conception, a présenté les nouveaux règlements adoptés récemment ou qui le seront prochainement par le conseil municipal.

Environ 80 personnes se sont présentées à l'église pour cette Journée de l'environnement.

Rapport d'activité : Rencontre avec le président de l'association du lac (*confidentiel*)

- Date, durée et lieu de la rencontre= 31 mai 2007, 2 heures,
- **Date de création de l'association** = Reprise depuis le 6 sept. 2002
Créer une première fois en ≈ 1956
- **Nombre de membres enregistrés** = ≈ 42 membres
- **Envisagez-vous des actions pour regrouper plus de personnes et si oui lesquelles?**
Amendement de la Charte pour l'élargissement de la définition de « riverain ». Les locataires pourront maintenant être membre de l'association alors qu'auparavant seulement les propriétaires pouvaient être membre.
- **Nombre de riverains et/ou résidences sur le lac** = ≈ 75 propriétés
- **À combien estimez-vous le % de personnes sensibles à la problématique de la santé des lacs?**
Aucune idée mais il croit qu'il y aurait plus de gens sensibilisés avec l'événement des cyanobactéries.
- **À l'arrivée d'un nouveau riverain (changement de propriétaire ou nouvelle habitation), rencontrez-vous les nouveaux occupants, les sensibilisez-vous à la problématique des lacs?**
Non, pas du tout.
- **Quelles sont vos actions en tant que membre de cette association afin de promouvoir la santé de votre lac (réunion, distribution de dépliant, études scientifiques, etc.)?** Beaucoup de diffusion d'information depuis les cyanobactéries, téléphone, envois postaux à toutes les propriétés.
- **Quelles données possédez-vous sur le lac (carte bathymétrique, informations sur la profondeur, dossier sur des études antérieures...)?** Il ne possède aucune carte bathymétrique, une étude effectuée par le GRIL a été faite en 2002 (caractérisation du vieillissement du lac), une étude traitant des fosses septiques a été aussi effectuée en 2003.
- **Existe-t-il une réglementation particulière sur votre lac (lavage, bateau à moteur, accès limité, etc.)?** Une plage qui était, anciennement un accès public, a été achetée par l'association pour limiter la prolifération du myriophylle à épi qui déjà présente dans la région. À plusieurs occasions, l'association a demandé à la municipalité d'installer une station de lavage pour laver les bateaux.
Maintenant, l'accès des bateaux sur le plan d'eau ne se fait que si on connaît un propriétaire et celui-ci doit le laisser passer sur son terrain.
Un membre de conseil exécutif de l'association intervient auprès des riverains qui font venir un contacteur d'engrais chimique. Il intervient aussi auprès des visiteurs qui arrivent avec un bateau et demande si le bateau a été lavé au préalable.

• **Existe-t-il une exploitation commerciale particulière sur votre lac (golf, camping, agriculture, industrie forestière, etc.)?** Le contour du lac a déjà été entouré de terres agricoles qui ont été laissé en friche durant la croissance du développement de villégiature. Il ne reste maintenant qu'une terre agricole qui occupe tout l'affluent du lac ainsi que le ruisseau qui se jette dans le lac. Selon lui, toutes les bandes riveraines ont été supprimées lors de la reprise des activités agricoles autour du lac et du ruisseau. Les activités agricoles céréaliers sont accompagnées d'un élevage de chevaux.

• **Quelles problématiques reliées à la santé des lacs concernent votre lac?**

L'automne dernier, le lac a eu un épisode de cyanobactéries.

Le lac présente des signes de vieillissement selon l'analyse d'octobre 2002 par le GRIL.

Oxygène dissous (% de saturation) :	eutrophe
Transparence :	oligotrophe
Phosphore total :	eutrophe
Chlorophylle a :	oligothophe

De plus, l'association pense de plus en plus s'attaquer à la problématique des embarcations motorisées de grande puissance.

• **Quelle est votre plus grande crainte à l'heure actuelle concernant votre lac?**

Les cyanobactéries et que les gens ne fassent rien pour les prévenir.

• **Connaissez-vous le CRE Laurentides et le projet Bleu Laurentides et si oui, comment en avez-vous entendu parler?** Non, il ne connaît pas le CRE Laurentides même s'il en était membre, encore moins Bleu Laurentides.

• **Connaissez-vous la Trousse des lacs (l'expliquer...)?**

Non. Lors de mes explications, j'ai eu l'impression que cela les intéressaient plus ou moins. J'ai cru comprendre qu'il n'était que 5 membres plus actifs et qu'ils n'avaient peut-être pas le temps pour faire les tests de transparence et encore moins celui de la caractérisation des rives.

• **Connaissez-vous ou participez-vous au programme RSV-lacs? Si oui depuis combien de temps et avez-vous des difficultés ou des suggestions?**

Non, il ne connaissait pas le RSV-lacs à première vue. Je ne sais pas s'ils sont très intéressés à relever des données sur leur lac.

• **Que savez-vous des cyanobactéries? Souhaitez-vous avoir plus d'informations?**

Ils se sont beaucoup informés suite à l'épisode de cyanobactéries de l'automne 2006. Le président m'a demandé d'être présente en tant que spécialiste lors de leur assemblée générale annuelle qui se tiendra le 16 juin 2007.

▪ **Connaissez-vous des plantes indigènes pouvant servir dans la revégétalisation des berges et/ou savez-vous comment vous les procurer?**

Le président est en train d'apprendre par cœur les plantes proposées dans « *Eausez savoir, Eausez agir* » (document du CRE Laurentides, réédité à l'automne 2007, sous l'appellation « *Bandes riveraines au travail! Plantes indigènes et sauvages pour les rives* »)

▪ **Remarques et suggestions** L'association aimerait que j'apporte des dépliants lors de l'AGA. (revégétalisation et cyanobactéries).

Le but de l'association est de protéger le lac et d'informer/sensibiliser les gens.

Ils ont dit que s'ils avaient plus d'argent, ils seraient prêts à revégétaliser les rives de tous les riverains eux-mêmes.

L'association est membre d'un regroupement des associations des Hautes-Laurentides depuis 1 an mais ils n'ont jamais eu d'information sur ce que celui-ci.

Cotisation : 20\$/membre

• **Date de création de l'association** = fin 1970, début 1980

• **Nombre de membres enregistrés** = 2006 : 150

• **Envisagez-vous des actions pour regrouper plus de personnes et si oui lesquelles?** Une lettre à tous les propriétaires du pourtour du lac avec de la documentation des travaux de l'association et dépliants explicatifs sur les préoccupations de l'heure (2007 : cyanobactéries) De plus, il envoie un rappel aux membres qui n'ont pas renouvelé leur adhésion.

• **Nombre de riverains et/ou résidences sur le lac** = \approx 400

Dont 38 maisons sur la grosse île

• **À combien estimez-vous le % de personnes sensibles à la problématique de la santé des lacs?**
Environ 50%

• **À l'arrivée d'un nouveau riverain (changement de propriétaire ou nouvelle habitation), rencontrez-vous les nouveaux occupants, les sensibilisez-vous à la problématique des lacs?**
Non, mais tous les propriétaires reçoivent une lettre d'information sur les activités de l'association à chaque année.

• **Quelles sont vos actions en tant que membre de cette association afin de promouvoir la santé de votre lac (réunion, distribution de dépliant, études scientifiques, etc.)?** Membre du RSV-lacs depuis 2003, AGA, réunion du ca environ 4-5 fois par année dépendant des dossiers en cours, épluchette de blé d'inde à tous les deux ans, cette activité s'accompagne souvent d'un concours rigolo (en 2005 : concours de chapeau), gestion de la population de castors (le trappage des castors est payé par l'association à tous les membres inscrits depuis 1 et + et qui en ont de besoin), ensemencement du lac à toutes les années.

Ils aimeraient éventuellement faire affaire avec un consultant pour faire les tests d'analyses d'eau plus fréquemment qu'avec le RSV-lacs (1 fois au 5 ans)

• **Quelles données possédez-vous sur le lac (carte bathymétrique, informations sur la profondeur, dossier sur des études antérieures...)?**

Carte bathymétrique (format : 8,5 * 11), étude par un trappeur professionnel sur les lieux privilégiés par les castors, premier résultat du RSV-lacs en 2004 (envoyé à tous les membres),

Je crois qu'ils ont déjà fait partie du programme des lacs, ils ont sûrement plusieurs études qui datent de cette époque.

▪ **Existe-t-il une réglementation particulière sur votre lac (lavage, bateau à moteur, accès limité, etc.)?**

Accès au lac contrôlé durant l'été : barrière fermée et accès limité (payé par l'association). Il s'assure que les embarcations ont été lavées avant d'ouvrir la barrière.

Tous les résidents du lac s'ont accès au lac.

▪ **Existe-t-il une exploitation commerciale particulière sur votre lac (golf, camping, agriculture, industrie forestière, etc.)?**

Camp familial du Québec pour familles défavorisées, camping

▪ **Quelles problématiques liées à la santé des lacs concernent votre lac?**

Cyanobactéries, eutrophisation : L'association se préoccupe grandement de la limitation des apports en phosphore (savon à vaisselle, gazon, engrais, etc.)

Érosion des berges et vitesse de bateaux (Aimerait enclencher le processus de restriction de la vitesse des bateaux selon la loi de la marine marchande. La résolution devrait être adoptée par le c.a. durant l'été 2007).

▪ **Quelle est votre plus grande crainte à l'heure actuelle concernant votre lac?** Les cyanobactéries

▪ **Connaissez-vous le CRE Laurentides et le projet Bleu Laurentides et si oui, comment en avez-vous entendu parler?** Oui, elle attendait la venue du Soutien technique.

▪ **Connaissez-vous la Trousse des lacs (l'expliquez...)?**

Un peu. Il était très content de voir que les protocoles de caractérisation avaient été simplifiés car ils avaient de la difficulté avec ceux du RSV-lacs.

▪ **Connaissez-vous ou participez-vous au programme RSV-lacs? Si oui depuis combien de temps et avez-vous des difficultés ou des suggestions?**

Oui, depuis 2003, 1^{er} résultat de disque de Secchi 2004-2005-2006

Ils ont de la difficulté à comprendre les protocoles suivants :

- caractérisation des rives
- substrat
- périphyton

▪ **Que savez-vous des cyanobactéries? Souhaitez-vous avoir plus d'informations?** Ils jugent que leurs connaissances sur les cyanobactéries sont suffisantes étant donné qu'ils n'en ont pas pour l'instant.

▪ **Connaissez-vous des plantes indigènes pouvant servir dans la revégétalisation des berges et/ou savez-vous comment vous les procurer?**

Je crois qu'ils ont besoin de plus d'information sur le sujet. Ils ont de bonnes connaissances de base. Des initiatives personnelles sont réalisées, plantation de cornouiller du Canada et de myrique baumier.

▪ **Remarques et suggestions :**

Fonctionnement de l'association :

Chaque membre s'occupe d'un dossier en particulier :

Coupe de bois (site d'empilement)

Castors

Camping du Lac Boisseau

Clés aux propriétaires

Cyanobactéries

RSV-lacs

Restrictions de la vitesse des bateaux

Lavage de bateaux

Rapport avec la municipalité

Cotisation : 30\$/membre

Rapport d'activité : AGA lac (*confidentiel*)

• **Date** : 16 juin 2007

• **Association** : Association des riverains du lac

• **Estimation du nombre de personnes présentes**= près de 40 (inclus c.a.)*

- 40 personnes physiques ≠ 40 membres
- 1 membre = 1 propriétaire

• **Énumération des sujets abordés dans le mot de bienvenue du président ou de la présidente :**

Présences de cyanobactéries dans la région et dans le lac l'année dernière, rappel de l'importance de se méfier du myriophylle à épi, passer du processus de sensibilisation aux actions plus concrètes, rappel des actions à effectuer pour réduire les apports de phosphate (conformité des fosses septiques, bandes riveraines, détergents sans phosphate), l'importance de la bande riveraine, projet de règlement à ce sujet à la municipalité (qui sera surement adopté cet automne).

• **Combien de personnes sont nécessaire pour le quorum ?**

20 membres (sans c.a.)

Possibilité de procuration (11 membres étaient représentés par procuration)

• **Quels sujets se situent à l'ordre du jour?**

Présentation des états financiers, rapport d'activités, période de questions et de discussion, présentation de Bleu Laurentides et réponses aux questions plus techniques, réélection des membres du c.a., demande à la municipalité d'installer une lumière au poteau au dessus des boîtes aux lettres, coupes de bois près du lac dans un avenir rapproché.

• **Y a-t-il des modifications dans les règlements (charte) de l'association? Si oui, quelles sont-elles?**

Une assemblée spéciale avait lieu avant l'AGA. Cette assemblée spéciale demandait de modifier la définition de riverain. Le c.a. a proposé à l'assemblée d'inclure dans la définition de la charte les locataires ayant accès au lac. Cette proposition a été refusée à l'unanimité par l'assemblée. Plusieurs membres craignaient une perte de contrôle des décisions que prendrait l'association à cause des locataires temporaires. D'autres définitions ont été proposée par l'assemblée qui seront étudiée prochainement par le c.a. par exemple : le propriétaire qui loue pourrait, par procuration, donné son droit de vote au locateur qui le désire. Ainsi, il n'y aurait pas de dédoublement des votes pour une même adresse.

Lors de l'assemblée spéciale le c.a. a aussi proposé d'abaisser le quorum de 20 membres à 15. Cette proposition était justifiée par la difficulté antérieure éprouvée (AGA 2006) à atteindre le quorum et d'éviter au c.a. de repousser l'AGA ou les assemblées spéciales de deux semaines comme cela se fait dans d'autres associations. Les membres de c.a. ont refusé d'avancer cette

manière de faire parce que la préparation d'une AGA leur demande beaucoup de temps (bénévole) et ils ne désirent pas s'investir davantage si d'autres moyens sont à leur disposition.

Cette proposition a aussi été refusée par l'assemblée. Justification : plus le quorum est élevé, plus il est représentatif. Un taux de participation exceptionnellement bas d'une seule année ne justifie pas l'abaissement du quorum pour l'avenir.

L'assemblée spéciale s'est conclue sur une proposition d'avancer l'année fiscale d'un mois afin de donner le temps au trésorier de faire ses comptes avant l'AGA malgré les imprévus. Aucune opposition. Approuvée à l'unanimité.

• Quels sont les dépliants ou fiches informatives distribués lors de l'AGA?

Napperon de pêche et océans Canada (RAPPEL- bon et mauvais aménagement riverain)

Documents retrouvés sur le site de la fapel.org

- Comment savoir si la charge de phosphate de votre lac est trop élevée?
- Protéger votre lac : Suivez les instructions de Mère Nature

Eausez savoir, eausez agir

Les cyanobactéries dans l'eau que faire? (apporté par l'agent de liaison)

Documentaires sur Floraberge.

• Y a-t-il une présentation des données recueillies durant l'année précédente? Quelles sont-elles?

Aucune donnée, rappel d'un rapport sur les fosses septiques datant du début de l'association (2003)

• Est-ce que les membres de l'association demande une réglementation particulière? À quel(s) sujet(s)?

La limitation de la force des moteurs.

• Lors de la présentation d'un projet de réglementation ou d'un nouveau règlement quelle est la réaction de l'auditoire?

Ne s'applique pas.

• Quelles problématiques reliées à la santé des lacs sont soulevés par l'auditoire?

Les conséquences des activités nautiques sur le lac:

- le bateau oxygène-t-il le lac?
- Le bateau et la moto-marine soulèvent-ils les sédiments (phosphate dans le fond du lac)

Observations passives (lors de plongées) d'une baisse de transparence de l'eau

Des craintes que leurs efforts de revégétalisation ne soient pas suivis par les autres riverains

Inquiétudes sur les pouvoirs réels d'une réglementation : sera-t-elle respectée? Les fautifs seront-ils pénalisés?

▪ **Quelle est la plus grande crainte à l'heure actuelle concernant le lac?**

Sensibiliser les gens aux conséquences des activités nautiques (bateaux, érosion des berges et soulèvement des phosphates déjà sédimentés)

Cyanobactéries et les apports de phosphates

▪ **Croyez-vous que les gens sont prêts à s'investir concrètement pour améliorer la santé et la préservation de leur lac? Pourquoi?**

Oui, ils ont besoin de support pour soutenir leurs implications.

▪ **Quelles sont les activités planifiées par l'association pour l'année en cours?**

Épluchette de blé d'inde, poursuivre la sensibilisation, demande à la municipalité (lumière près des boîtes aux lettres, suivi du projet de règlement sur la revégétalisation des rives)

▪ **Selon vous (agent du CRE Laurentides), quelles sont les activités qui profiteraient à l'association pour les années futures?**

Débuter la caractérisation du lac par la transparence de l'eau,

Favoriser le porte-à-porte

Montrer l'exemple de revégétalisation des berges avec la plage qui appartient à l'association.

▪ Remarques et suggestions :

Suggestion intéressante : un membre proposé d'organiser un tournoi de pétanques entre les différentes associations.

Note : Les personnes présentes à l'assemblée ont des connaissances relativement avancées en limnologie (particulièrement les membres du CA). Il est donc possible d'approfondir la matière.

Rapport d'activité : Rencontre du président de l'Association du lac (*confidentiel*)

- **Date de création de l'association** = 1981
- **Nombre de membres enregistrés** = ≈ 70-80 membres / année
- **Nombre de riverains et/ou résidences sur le lac** = 100 propriétés

- **À l'arrivée d'un nouveau riverain (changement de propriétaire ou nouvelle habitation), rencontrez-vous les nouveaux occupants, les sensibilisez-vous à la problématique des lacs?** Les nouveaux arrivants semblent être rencontrés soit par l'association ou par le comité de surveillance de quartier (bon voisinage : les bénévoles de ce comité offrent aux propriétaires absents la possibilité de veiller sur leur résidence)

- **Quelles sont vos actions en tant que membre de cette association afin de promouvoir la santé de votre lac (réunion, distribution de dépliant, études scientifiques, etc.)?** AGA (convocation avec rappel), en 2004 un code de vie des résidents du lac a été mis sur place, les riverains sont invités à signer l'engagement, de le respecter et de la renvoyer à l'association (55% de réponse pour l'instant). L'association publie un journal (8 pages) où les résultats des études sont publiés.

- **Quelles données possédez-vous sur le lac (carte bathymétrique, informations sur la profondeur, dossier sur des études antérieures...)?**

Plusieurs études antérieures, la dernière date de 2004, une biologiste a fait une étude exhaustive du lac elle a déterminé que le lac était en très bon état (oligotrophe). J'ai cru comprendre qu'elle viendrait refaire l'examen à tous les 4 ans ou les 5 ans si aucun changement notable n'est observé.

Les analyses de la potabilité de l'eau sont effectuées à toutes les années par une firme de Mirabel (coliforme fécaux, stroboscope, etc.), il en coûte 25\$/échantillon (les résidents échantillonnent eux même et certains membres de l'association sont mandatés pour l'aller les porter directement au laboratoire d'analyse pour éviter des frais supplémentaires). L'association a demandé à cette occasion de diviser les coûts d'une telle initiative avec la municipalité, justification : les résidences desservies par l'aqueduc municipal bénéficient gratuitement d'un tel service alors que les résidences isolées n'en bénéficient pas.

- **Existe-t-il une réglementation particulière sur votre lac (lavage, bateau à moteur, accès limité, etc.)?**

Aucune pour l'instant. Possibilité d'interdiction de force de moteur et les motomarines.

- **Existe-t-il une exploitation commerciale particulière sur votre lac (golf, camping, agriculture, industrie forestière, etc.)?** non

• **Quelles problématiques reliées à la santé des lacs concernent votre lac?**

Inquiétude quant à l'éventualité d'installation d'étude de pilotage d'hydravion, l'association aimerait une station de lavage, invasion du myriophylle à épi, manque de relève pour continuer les activités de l'association, roulement important de propriétaires depuis quelques années : on a l'impression de toujours refaire la même chose (sensibilisation toujours à recommencer)

• **Quelle est votre plus grande crainte à l'heure actuelle concernant votre lac?**

Myriophylle à épi

• **Connaissez-vous le CRE Laurentides et le projet Bleu Laurentides et si oui, comment en avez-vous entendu parler?** Oui,

• **Connaissez-vous la Trousse des lacs (l'expliquez...)?**

Semble très intéressé par la Trousse des lacs autant le carnet de santé que les protocoles de caractérisation.

• **Connaissez-vous ou participez-vous au programme RSV-lacs? Si oui depuis combien de temps et avez-vous des difficultés ou des suggestions?**

Non, je suis en ai parlé, il éprouve une réticence à tous ce qui est gouvernemental. Il craint des mesures de contrôle imposées par le gouvernement.

• **Que savez-vous des cyanobactéries? Souhaitez-vous avoir plus d'informations?** Les cyanobactéries ne semblent pas être leur problématique principale étant donné que leur lac est considéré comme oligotrophe. Toutefois, l'association désire maintenir les moyens d'éviter sa prolifération et le vieillissement prématuré de leur lac.

• **Connaissez-vous des plantes indigènes pouvant servir dans la revégétalisation des berges et/ou savez-vous comment vous les procurer?**

Il ne semblait pas dire que l'absence de bande riveraine est un problème criant.

▪ **Date** : 30 juin 2007

▪ **Association** : association non-officielle

▪ **Estimation du nombre de personnes présentes**= 21 personnes

▪ **Énumération des sujets abordés dans la présentation:**

Qu'est ce qu'un lac?

- zone littorale, pélagique, benthique
- stratification thermique
- brassage bisannuel
- importance de l'oxygène dissous
- importance du phosphore
- bande riverain

Cyanobactéries

- Qu'est ce que c'est?
- Exemples d'apport de phosphore
- Quoi faire pour l'éviter

Périodes de question

▪ **Quels sont les dépliants ou fiches informatives distribués?**

Une panoplie de dépliants a été remise au président

Vos Lacs et cours d'eau, une richesse collective à préserver, Québec, MDDEP

L'environnement, une responsabilité collective, CRE Laurentides

Traitement des demandes d'autorisation des projets dans les milieux humides, une démarche équitable et transparente, Québec, MDDEP

Guide d'identification des fleurs d'eau de cyanobactéries, Comment les distinguer des végétaux observés dans nos lacs et nos rivières, Québec, MDDEP

Les algues bleu-vert dans nos plans d'eau, l'eau au centre de nos vies au cœur de notre avenir, Québec, MDDEP

Les références des livres traitants des lacs d'André Hade et de Robert Lapalme.

Exemple de règlements internes d'une association, FAPEL

▪ **Autres informations données**

Détails sur la Trousse des lacs

Des capsules dans l'accès de Mont-Tremblant

▪ **Quelles problématiques liées à la santé des lacs sont soulevées par l'auditoire?**

- remise de sable sur la plage du lac (pour limiter les pousses de prêles)
- type d'analyse d'eau (potabilité vs santé générale du lac)

- apport de phosphore
 - castor
 - récolte ou coupe des arbres qui tombent dans l'eau ou sont près de le faire
- cyanobactéries
 - moyens de propagation
 - causes
 - toxicité, réaction physique
 - lavage des bateaux (pour éliminer cyanobactéries)
 - dispersion dans la colonne d'eau

• **Quelle est votre plus grande crainte à l'heure actuelle concernant le lac?**

Ensablement de la plage et crainte des cyanobactéries

• **Croyez-vous que les gens sont prêts à s'investir concrètement pour améliorer la santé et la préservation de leur lac? Pourquoi?**

Plus ou moins, les gens commencent à se poser des questions à cause des cyanobactéries. Cependant, ils en inquiètent assez pour investir dans les tests d'eau.

Il semble que le sujet principal d'échange entre les gens est la conservation de l'état de la plage. L'an dernier, ils ont fait venir un horticulteur de Pépinière Rustique pour qu'il avise les gens des travaux et des autorisations à recevoir pour procéder à l'ensablement de la plage.

Un résident me dit qu'il y a quelques années, les gens ensablaient le lac lorsqu'il était recouvert de glace afin que celui s'enfonce dans le lac au printemps (sic).

• **Quelles sont les activités planifiées par l'association pour l'année en cours?**

Le lendemain de ma visite, l'assemblée générale annuelle avait lieu (le 1^{er} juillet) et j'ai cru comprendre qu'il y avait des activités de riverains organisés durant l'été comme une épluchette de blé d'inde.

• **Selon vous (agent du CRE Laurentides), quelles sont les activités qui profiteraient à l'association pour les années futures?**

Continuer à soutenir leur belle initiative (quelles analyses d'eau choisir, quels protocoles à faire avant, comment informer les riverains, quels dépliants sont appropriés, etc.).

Pour se faire, je leur ai remis la carte du CRE Laurentides et les avertis que peu importe le moment de l'année ils pouvaient poser leurs questions et recevoir l'aide appropriée.

• **Remarques et suggestions**

Sur le bord de l'eau on remarque très bien que le lac est en pleine sédimentation (envasement).

Rapport d'activité : Rencontre avec le président du lac (*confidentiel*)

- **Nombre de membres enregistrés** ≈ 70% des résidents
- **Envisagez-vous des actions pour regrouper plus de personnes et si oui lesquelles?** Effectuée présentement du porte-à-porte avec tous les résidents du lac
- **Nombre de riverains et/ou résidences sur le lac** ≈ 30 chalets

▪ **À combien estimez-vous le % de personnes sensibles à la problématique de la santé des lacs?**
≈ 70%

▪ **Quelles sont vos actions en tant que membre de cette association afin de promouvoir la santé de votre lac (réunion, distribution de dépliant, études scientifiques, etc.)?** AGA, porte-à-porte, prêché par l'exemple, Depuis 2 ans, une nouvelle riveraine biologiste qui demeure tout près de son chalet, elle suggère plusieurs tests d'eau (potabilité et eutrophisation) coliformes fécaux, pH, phosphore total. Les tests sont effectués au printemps et à l'automne (fin de l'été)

▪ **Quelles données possédez-vous sur le lac (carte bathymétrique, informations sur la profondeur, dossier sur des études antérieures...)?**

Oui, il compte bien répertorier le tout dans le carnet de santé de la Trousse des lacs.

▪ **Existe-t-il une réglementation particulière sur votre lac (lavage, bateau à moteur, accès limité, etc.)?**

Aucun accès public, chemin privé,

▪ **Existe-t-il une exploitation commerciale particulière sur votre lac (golf, camping, agriculture, industrie forestière, etc.)?** non

▪ **Quelles problématiques reliées à la santé des lacs concernent votre lac?**

Crainte des cyanobactéries, déversements dans le lac par les ponceaux de la Ville (municipalité)

▪ **Quelle est votre plus grande crainte à l'heure actuelle concernant votre lac?** Les cyanobactéries.

▪ **Connaissez-vous le CRE Laurentides et le projet Bleu Laurentides et si oui, comment en avez-vous entendu parler?** Il reçoit des courriels de Linda Lauzon et il a participé au Forum national sur les lacs en 2006.

▪ **Connaissez-vous la Trousse des lacs (l'expliquez...)?**

Oui, il l'avait déjà imprimé en version couleur.

• Connaissez-vous ou participez-vous au programme RSV-lacs? Si oui depuis combien de temps et avez-vous des difficultés ou des suggestions?

Non, mais il fait déjà affaire avec un consultant pour les tests d'eau.

• Que savez-vous des cyanobactéries? Souhaitez-vous avoir plus d'informations? + ou -, il semble en connaître beaucoup sur le sujet, retraité autodidacte,

Je lui ai remis le guide d'identification des fleurs de cyanobactéries, plusieurs dépliants sur les algues bleu-vert (MDDEP), traitement des plaintes à caractère environnemental, traitement des demandes d'autorisation des projets dans les milieux humides, préserver et conserver les rivières et les plan d'eaux,

• Connaissez-vous des plantes indigènes pouvant servir dans la revégétalisation des berges et/ou savez-vous comment vous les procurer?

Horticole amateur, il a acheté son terrain spécifiquement pour les fleurs.

• Remarques et suggestions

- Il aimerait que la municipalité d'investissement davantage dans le secteur de l'environnement.
- Il accueille à bras ouvert l'initiative de la municipalité sur la réglementation de la revégétalisation
- Il semble favorable à une taxe verte
- Il a soulevé que dans la municipalité de Prévost, les tests d'analyse d'eau pris par les associations étaient payés par la municipalité
- J'irai y remettre des affichettes : bande riveraine au travail

▪ **Date** : 22 juillet 2007

▪ **Estimation du nombre de personnes présentes= près de 75 (inclus c.a.)**

▪ **Énumération des sujets abordés dans le mot de bienvenue du président ou de la présidente :**

cyanobactéries,

bande riveraine

engagement municipaux relié aux dossiers de l'environnement : réglementations futures sur les pesticides, les engrais, la revégétalisation

▪ **Quels sujets se situent à l'ordre du jour?**

Ensemencement

Castors

Restrictions sur la conduite des bateaux

Résultats obtenus du RSV-lacs

Station de lavage de bateaux

▪ **Y a-t-il des modifications dans les règlements (charte) de l'association? Si oui, quelles sont-elles?** non

▪ **Quels sont les dépliants ou fiches informatives distribués lors de l'AGA?**

Capsules CRE Laurentides, affiches bon et mauvais aménagement, projet de règlement relatif à la bande riveraine de la municipalité de La Conception, les algues bleu-vert, les cours d'eau : comment les préserver.

▪ **Y a-t-il une présentation des données recueillies durant l'année précédente? Quelles sont-elles?**

L'interprétation du MDDEP sur la transparence de l'eau de l'année 2006.

▪ **Est-ce que les membres de l'association demande une réglementation particulière? À quel(s) sujet(s)?**

Le CA a présenté une résolution sur la restriction de la conduite des bateaux.

▪ **Lors de la présentation d'un projet de réglementation ou d'un nouveau règlement quelle est la réaction de l'auditoire?**

Comment limiter un type d'embarcation précis, les moyens de sensibiliser les gens propriétaires, locataires et visiteurs.

• **Quelles problématiques reliées à la santé des lacs sont soulevées par l'auditoire?**

Destruction des chemins par les camions lors des coupes forestières et la concentration du ruissellement suite à des coupes de bois.

• **Quelle est votre plus grande crainte à l'heure actuelle concernant le lac?**

Coupe de bois à venir et possibilités de proliférations de cyanobactéries

• **Croyez-vous que les gens sont prêts à s'investir concrètement pour améliorer la santé et la préservation de leur lac? Pourquoi?**

Oui et non, avec la nouvelle réglementation plusieurs procéderont à la revégétalisation. Cependant, comment les récalcitrants se plieront à cette nouvelle obligation?

• **Quelles sont les activités planifiées par l'association pour l'année en cours?**

Épluchette de blé d'inde, Trousse des lacs

• **Selon vous (agent du CRE Laurentides), quelles sont les activités qui profiteraient à l'association pour les années futures?**

Continuer le suivi de la qualité du lac avec le RSV-lacs et la Trousse des lacs. Poursuivre la communication avec les propriétaires pour favoriser le bon voisinage et les discussions entre les membres de l'association.

• **Remarques et suggestions :**

Mouvements spontanés de regroupement d'association en 2006 pour la station de lavage de bateaux, possibilité de récurrence ultérieurement pour d'autres dossiers communs comme la coupe forestière ou demande de subventions à la municipalité pour assurer et poursuivre le suivi de la qualité du lac.

Annexe 3

Analyse

Objectif : Évaluer les résultats atteints par le Soutien technique

1. Raison d'être:

- ✓ Quelle est la contribution spécifique du Soutien technique à la mission du CRE? Est-elle pertinente à votre avis?

La présence du Soutien technique a été très bénéfique pour la municipalité de La Conception, l'agent de liaison a permis une présence sur le terrain afin d'écouter et de conseiller les citoyens, cela a été très apprécié par les citoyens et les associations. En favorisant la communication, l'agent de liaison a pu recueillir les préoccupations et répondre aux inquiétudes des gens. Des citoyens sont généralement en faveur de nouvelle réglementation orientée directement sur la protection de l'environnement. Plusieurs citoyens retirent une certaine fierté de n'avoir aucun ou très peu de problèmes de détérioration de la qualité de leur environnement sur le territoire de La Conception et c'est une des raisons pour lesquelles ils insistent pour obtenir des moyens préventifs plutôt que curatifs.

De plus, la présence de Bleu Laurentides a été extrêmement pertinente dans un contexte de nouveautés législatives en rapport avec les bandes riveraines, que ce soit pour orienter le règlement vers une logique encore plus écologique ou en l'expliquant aux citoyens. Les citoyens sont généralement favorables à poser des gestes pour préserver la qualité de leurs plans d'eaux, toutefois la compréhension et la bonne interprétation d'un règlement peut être plus difficile pour certains. C'est pour cette raison que la vulgarisation des règlements est importante, tout comme la présentation des conséquences directes et indirectes de son application.

2. Efficacité

- ✓ Est-ce que les activités prévues ont été réalisées?
- ✓ L'ensemble des activités réalisées a-t-il permis d'atteindre les extraits/livrables prévus?
- ✓ Pouvait-on améliorer l'efficacité des activités?

Les activités prévues ont été réalisées dans l'ensemble, toutefois certaines activités ont été révisées suite à des circonstances événementielles. Par exemple, le porte-à-porte autour des lacs a été révisé à la baisse suite à l'apparition de l'information municipale mandatant l'agent de liaison à l'inspection des terrains. Plusieurs personnes ont alors associé l'agent de liaison à titre d'employé municipal et la sensibilisation s'est révélée moins efficace à partir de ce moment précis. Les autres activités ont été réalisées selon le plan d'action à l'exception que certains groupes ciblés originalement ont été remplacés par d'autres.

Le suivi de l'état de la santé des lacs a été moins exhaustif que prévu. Plusieurs associations ont commencé cette année à effectuer un suivi sur la qualité de leurs lacs. Les résultats seront donc disponibles avec plus de certitude dans quelques années.

Toutefois, les associations ont été invitées à partager leurs résultats avec la municipalité. De plus, la Trousse des lacs et le RSV-lacs seront bonifiés dans les prochaines années afin d'augmenter la quantité d'indices de la qualité des lacs.

L'efficacité des activités est généralement obtenue quand l'ordre du jour est respecté, les sujets sont précis et les explications claires.

3. Efficience

- ✓ Le choix d'activité est-il le plus performant pour atteindre le but visé?
- ✓ Les activités prévues ont-elles été réalisées en optimisant les ressources matérielles, financières ou humaines?
- ✓ Est-ce que les extrants/livrables permettent d'atteindre les résultats d'effet escompté? Expliquez.

La présence de l'agent de liaison lors des AGA ou des regroupements de citoyens permettait de rejoindre un grand nombre de personnes sans consacrer beaucoup de temps à l'organisation. De plus, la présence de personnes ayant des points de vue diversifiés permettait à l'agent de liaison de répondre à un bon nombre de questions qui n'étaient pas prévues à l'ordre du jour. Ainsi, cela permettait d'informer et de sensibiliser un grand nombre d'individus en peu de temps.

Le porte-à-porte demeure une méthode efficace pour expliquer et s'assurer que les informations ont bien été assimilées. Il permet à l'agent de liaison de personnaliser les conseils afin qu'il en résulte des actions concrètes à court terme. Cette activité a été encore plus efficace lorsqu'elle s'effectue en partenariat avec un ou plusieurs résidents. Toutefois, cette approche demande un investissement de temps important pour l'agent de liaison.

La tenue d'ateliers spécialisés demande plus de temps de préparation et d'organisation. De plus, il faut s'assurer de publiciser l'activité préalablement afin de rejoindre un plus grand nombre de personnes. Il est à noter que les sujets abordés lors des ateliers sont souvent cités par les citoyens tout au long de l'été.

Un changement de comportement est difficile à percevoir sur une courte période de temps et c'est pour cette raison que les activités de sensibilisation et d'information doivent être constantes et diversifiées.

4. Impact

- ✓ Quels sont les extrants et les effets (visés ou non) qui se démarquent le plus?

Tous les lacs habités ont maintenant un regroupement de citoyens préoccupés par la conservation de l'environnement.

Plusieurs propriétaires ont entrepris de revégétaliser leur bande riveraine et plusieurs prévoient le faire à l'été 2008.